

Aurélien Pradié is shown from the chest up, wearing a dark blue suit, white shirt, and dark tie. He is speaking into two microphones at a podium. The background is a dark wood panel with ornate gold-colored carvings, including a laurel wreath and a classical bust.

AURÉLIEN PRADIÉ

DÉPUTÉ DE TOUS LES LOTOIS



MON ACTION
À VOS CÔTÉS

AURELIENPRADIE.FR     @AURELIENPRADIE

« Il y a 4 ans vous m'avez fait confiance pour devenir votre député. Je suis me suis engagé à porter votre voix et à rendre compte de mon travail. **Voici le fruit de mon action.** »

AURÉLIEN PRADIÉ

DÉPUTÉ DE TOUS LES LOTOIS



LÉA S. 24 ANS, JURISTE

Aurélien Pradié m'a redonné envie d'adopter une vision positive de la politique, non-partisane.

J'apprécie le sérieux et le courage d'Aurélien Pradié. Je me suis reconnue dans sa volonté d'accompagner les plus fragiles et j'ai été très heureuse d'assister à Figeac à la présentation de sa loi sur les violences conjugales adoptée à l'unanimité. Sa proximité avec les lotois donne envie de s'engager à ses côtés.



FLORIAN H. 31 ANS, CONSEILLER COMMERCIAL

Il est rare d'observer un élu faire du handicap un sujet majeur et faire preuve d'un réel engagement politique.

Je salue l'immense travail réalisé par Aurélien Pradié depuis 5 ans. Je suis moi-même bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et je souffre au quotidien de cette injustice puisque lorsque je me suis mis en couple, mon allocation s'est vue diminuée. J'ai été fier de voir qu'il a déposé 2 propositions de loi sur le handicap.



SÉBASTIEN NODARI 1^{ER} ADJOINT DE LALBENQUE, CONSEILLER RÉGIONAL D'OCCITANIE

C'est un Député courageux, honnête et dynamique. Je le côtoie depuis maintenant plusieurs années et je sais que c'est quelqu'un de fidèle, autant à son territoire qu'à ses habitants.

Depuis 15 ans, il défend la ruralité avec une énergie remarquable. En tant qu'élu local, j'apprécie grandement son ancrage territorial et sa connaissance très précise des dossiers lotois. Il rencontre très régulièrement les maires, les élus municipaux et communautaires du département. Aurélien Pradié est viscéralement attaché au Lot.

FRANCIS A.

70 ANS, RETRAITÉ AGRICOLE



Je le connais depuis sa première élection et peux témoigner de toute son énergie au service de la ruralité.

Aurélien Pradié a réussi à mettre en lumière à l'Assemblée Nationale le sujet des retraites agricoles. Il a demandé plusieurs fois au Gouvernement une juste reconnaissance de notre labeur. Pendant la crise sanitaire, il a rencontré les agriculteurs puis a rédigé un courrier à l'ensemble des dirigeants des grandes surfaces du Lot pour leur demander de ne pas laisser tomber la production agricole lotoise. Il a vigoureusement défendu les marchés de plein air pour nos producteurs locaux.



BRIGITTE RIVIÈRE

MÉDECIN, SUPPLÉANTE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE D'OCCITANIE

Il y a bien longtemps qu'un Député n'avait pas été aussi actif pour notre département. Aurélien Pradié privilégie au quotidien le contact avec les Lotoises et les Lotois.

Je souligne son combat pour la justice sociale. Il incarne cette nouvelle génération politique qui fait tant de bien à notre pays.

C'est un homme de convictions, qui a fait ses preuves sur le terrain, au plus près des réalités. Il est très attaché aux valeurs humaines et au dialogue en toutes circonstances.



RASSEMBLER LES LOTOIS

DÉCEMBRE 2018

IL CRÉE LE « CONSEIL DES LOTOIS » EN PRÉSENCE DE 200 CITOYENS LOTOIS VOLONTAIRES.

Ce nouvel outil innovant et inédit sur le territoire rassemble de manière régulière des profils très variés, issus de tous horizons, de toutes générations. Il permet d'échanger librement autour d'un objectif commun : construire collectivement et positivement l'avenir du Lot. **Pendant la crise des Gilets Jaunes, il poursuit ses consultations citoyennes à Cahors en lançant sa déclinaison locale du Grand Débat National pour que chaque Lotois puisse s'exprimer librement et formuler des propositions.**

Il y a bientôt 5 ans, les Lotois accordaient leur confiance à Aurélien Pradié pour les représenter à l'Assemblée Nationale. Son engagement est intimement lié au Lot. Depuis 15 ans, c'est à l'École de la République et des territoires qu'il a fait son apprentissage d'élu local, comme Conseiller général dès ses 21 ans, puis comme maire, Conseiller régional et à présent Député de la Nation.

Il croit en la force de l'engagement. **Sa sincérité et son dynamisme sont reconnus par tous au-delà des étiquettes politiques.** Ses valeurs républicaines permettent de retrouver la confiance et le respect.



FÉVRIER 2018

AURÉLIEN PRADIÉ MET EN PLACE LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE RURALE.

Une initiative de rassemblement qui a pour but de réunir les enseignants, les syndicats, les collectifs et représentants des collectivités, les élus et les parents d'élèves afin de trouver des solutions pour sauver les écoles dans des zones du département où les effectifs ne cessent de diminuer et les postes d'enseignants d'être supprimés chaque année. **Des réunions sont organisées tous les lundis pendant plus d'un mois avec plusieurs groupes de travail formés autour de la thématique de la santé, de l'inclusion, du numérique, de l'accès à la culture et au sport, et de l'accueil des moins de 3 ans.**

Le 17 avril, il remet un dossier des États généraux de l'école rurale comportant 30 propositions pour l'avenir de l'école lotoise au ministre de l'Éducation nationale, à la rectrice de l'Académie de Toulouse, au DASEN et au préfet du Lot. Le document, consensuel, porte la signature d'élus de couleurs politiques différentes.

197 CLASSES VISITÉES 2955 ÉLÈVES RENCONTRÉS

Chaque semaine, il se rend au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée pour partager avec la jeunesse lotoise son parcours et son travail parlementaire.

Par l'intermédiaire de sa « Tournée des Jeunes Lotois », il échange avec les élèves et les étudiants de plusieurs établissements. Ces rencontres permettent aux jeunes de comprendre le rôle d'un Député, mais aussi le sens de l'engagement en politique.

DÉFENDRE LES LOTOIS

Aurélien Pradié a toujours privilégié les citoyens et le territoire lotois. Il se mobilise chaque jour pour défendre et dynamiser notre ruralité.

Il se mobilise activement contre la dégradation du service ferroviaire, travaille en collaboration avec la Croix Rouge du Lot pendant la crise sanitaire il soutient les personnels de santé. Il monte au créneau régulièrement pour défendre les vignerons indépendants du Lot, les restaurateurs, les salariés du BTP. **Aurélien Pradié n'hésite pas à porter la voix des Lotois pour s'opposer aux incohérences nationales, comme par exemple la mesure des 80 km/h qui impacte les territoires ruraux.** Il apporte également son soutien aux salariés menacés de licenciements comme par exemple ceux des entreprises MAEC et EDF.

MAI 2017

NON-INDEMNISATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS ET DES VITICULTEURS SUITE À L'ÉPISODE DE GEL DU PRINTEMPS 2017 : IL SAISIT LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Devant l'ampleur exceptionnelle des dégâts causés par le gel et le faible nombre « d'assurances récoltes » contractualisées par les viticulteurs, il dénonce l'exclusion de la viticulture du dispositif « calamité agricole » et l'échec de la politique de gestion des risques climatiques qui fragilise le secteur.

MARS 2020

FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID, IL PROPOSE SES SERVICES AUPRÈS DE LA CELLULE OUVERTE PAR LA CROIX-ROUGE DU LOT

qui vise à réfléchir sur la situation de cette crise sanitaire, à identifier les difficultés liées notamment à la nouvelle précarité qui émerge et à organiser les actions sur l'ensemble du territoire.

CRISE SANITAIRE ET LIBERTÉS

Durant toute la crise sanitaire, Aurélien Pradié s'est beaucoup mobilisé à l'Assemblée Nationale et sur le terrain. Il a toujours voté les mesures qui allaient dans le bon sens pour soutenir nos entreprises locales comme notamment nos restaurateurs qui ont été beaucoup touchés. **Sur la question du pass sanitaire, il n'a pas hésité à rappeler l'importance de préserver nos libertés.**

JANVIER 2021

IL ÉCRIT AU PRÉFET DU LOT POUR LUI DEMANDER D'AUTORISER À TITRE DÉROGATOIRE LES RESTAURANTS À ACCUEILLIR LES TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT ET DU PAYSAGE. Cette mesure vise à permettre la prise en charge du repas du midi d'une manière plus digne et respectueuse pour ces personnes travaillant en extérieur, quelles que soient les conditions climatiques.

AVRIL 2021

IL DÉFEND NOS TRADITIONS ET NOS LANGUES RÉGIONALES. IL VOTE EN FAVEUR DE LA PROPOSITION DE LOI EN FAVEUR DES LANGUES RÉGIONALES.

Il vote en faveur de cette Proposition de loi et défend les identités régionales. Lors de sa prise de parole, il affirme que l'apprentissage des langues régionales est une chance pour mieux connaître la langue nationale et la maîtrise du français. Il souhaite également le développement des « classes bilangues » au sein des établissements scolaires.



CONTRE LA RÉDUCTION DE LA VITESSE À 80KM/H

AURÉLIEN PRADIÉ A ÉCRIT AU PREMIER MINISTRE POUR DÉNONCER LA BRUTALITÉ DE LA MISE EN PLACE DE LA MESURE

Il lui rappelle que cette réduction de la limitation de vitesse pénalise d'abord les ruraux qui, bien souvent, n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leurs véhicules pour se déplacer. Il indique que cette mesure apparaît comme profondément parisienne, déconnectée de la vie quotidienne et permettant immédiatement à l'État d'augmenter ses recettes budgétaires sur le dos des conducteurs.

FÉVRIER 2021

AURÉLIEN PRADIÉ SOUTIEN LES EMPLOIS DE L'ENTREPRISE MAEC - GROUPE CAHORS

Il soutient les salariés de l'entreprise MAEC dont 90% sont en grève et bloquent toute la chaîne de production, suite au refus par la Direction de plusieurs propositions faites par l'intersyndicale et le Comité Social et Économique (CSE). Il dénonce la volonté de la Direction de supprimer 83 postes sur les 380 et rappelle que la MAEC fait partie de l'ADN du territoire et doit perdurer dans le Lot. Il affirme que la situation de trésorerie de l'entreprise est très bonne, et ne justifie donc pas ce plan social. Pour débloquer les négociations, il demande au ministre de l'Économie et des Finances de nommer un médiateur pour gérer la situation conflictuelle.

NON AUX DÉRIVES SECTAIRES !

Face à l'inquiétude des élus locaux et des habitants à la suite du projet d'installation sur la commune de Sénailac-Lauzès de l'organisation complotiste One Nation, Aurélien Pradié alerte en urgence le ministre de l'Intérieur pour lui demander une réaction rapide pour défendre le Lot, la ruralité et la République.



«LA COURSE FOLLE À L'ÉOLIEN TERRESTRE EST UN NON-SENS»

Le Député s'est mobilisé contre le développement incohérent de projets éoliens qui viendraient abîmer notre territoire. Il a pris des positions fortes à l'Assemblée Nationale.

NON-SENS ENVIRONNEMENTAL

L'éolien défigure notre patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel qui représente pourtant un véritable atout touristique pour nos régions.

NON-SENS ÉNERGÉTIQUE

Les parcs éoliens ne produisent en réalité, et seulement par intermittence, que très peu d'électricité par rapport à leur coût faramineux pour la collectivité.

NON-SENS ÉCONOMIQUE

L'éolien est installé à coups de subventions considérables et de prix d'achat imposés. C'est une folie financière puisque sur 30 ans, la filière éolienne aura coûté 90 milliards d'euros au contribuable contre 70 milliards pour notre parc nucléaire qui produit cinq fois plus d'électricité.

2019 FERMETURE DU CENTRE DE RELATION CLIENTS EDF :

AURÉLIEN PRADIÉ S'EST MOBILISÉ SUR LE SUJET

Après l'annonce de la fermeture du centre relation clients d'EDF Cahors en 2019, Aurélien Pradié, avec le maire de Cahors, s'est mobilisé aux côtés des représentants du groupe et du personnel pour préserver la présence territoriale d'EDF Commerce dans le Lot et ainsi éviter des mutations et des licenciements.

● **Pendant le confinement, 30 boulangers du Lot, des bénévoles de la Croix rouge et Aurélien Pradié ont distribué plus de 1 500 viennoiseries aux personnels soignants des établissements de santé, hôpitaux et cliniques du département. Un geste de solidarité.**

DÉFENDRE NOS SERVICES PUBLICS RURAUX

GARES DE CAHORS ET DE GOURDON

FÉVRIER 2019

Face à la dégradation du service public, il a donc demandé à la ministre des Transports d'intervenir en urgence auprès de la Direction de la SNCF pour assurer le maintien nécessaire du niveau de service actuel en gare de Cahors et de Gourdon.

Le 4 février 2019, le député Aurélien Pradié écrit à la ministre des Transports pour **dénoncer la dégradation des conditions humaines d'accueil en gare de Cahors et la suppression de la mission de l'agent de sécurité en gare**. De ce fait, il dénonce la volonté de faire de la gare de Cahors une gare fantôme où les usagers ne trouveront aucun service sur le créneau de 21h30 à 23h30.

✗ FERMETURE DES CENTRES DE FINANCES PUBLIQUES

Très attaché au maintien des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire lotois, **Aurélien Pradié s'est particulièrement mobilisé face à l'accélération du rythme de fermetures et de fusions des centres des finances publiques, singulièrement en milieu rural.**

Il alerte le ministre de l'Action et des Comptes publics pour lui rappeler que les centres de finances publiques sont les maillons essentiels du service public de proximité et jouent un rôle indispensable à la vie locale autant pour les collectivités que pour les citoyens qui devront parcourir des distances considérables pour rejoindre la trésorerie la plus proche.

JUILLET 2019

DISTRIBUTION DU COURRIER

En juillet 2019, Aurélien Pradié est sollicité à plusieurs reprises par des usagers de La Poste désemparés et en colère au sujet du retard de courrier notamment sur le secteur de Cahors, Pradines, Praysac, Vers, Saint-Géry, Bouziès, Cabrerets et Arcambal. Le Député du Lot a écrit au Président-Directeur-Général du Groupe La Poste afin que la situation soit rétablie. Cette anomalie est due à une nouvelle organisation du travail qui a été mise en place au niveau de la plateforme de préparation et de distribution du courrier à Lhospitalet.

Dès la rentrée, il a pu rencontrer Philippe Walh, PDG du Groupe La Poste, au siège national de la Poste à Paris. Lors de leur entretien, il a rappelé la gravité de la situation pour les Lotois. Il a tenu à s'assurer que pour l'avenir, toutes les mesures seraient prises pour que cela ne se reproduise pas.

UNE VOIX QUI PORTE À PARIS

Pour faire avancer efficacement et plus rapidement les dossiers lotois, Aurélien Pradié est soutenu par de nombreux responsables nationaux.

En juin 2021, le Député reçoit dans le Lot le Président du Sénat, deuxième personnage de l'État, Gérard Larcher. Ensemble, ils rencontrent les agriculteurs et éleveurs de Montfaucon et Fontanes-du-Causse, échantillant avec des artisans de Lamagdelaine et rendent visite aux policiers de Cahors pour leur renouveler leur soutien face à des conditions de travail difficiles. Aurélien Pradié est reconnu à Paris pour son travail. Son action en est plus efficace et la voix du Lot est mieux entendue.



ÉCOUTER LES LOTOIS

Dès son élection en juin 2017, Aurélien Pradié va nouer une relation de proximité avec les Lotoises et les Lotois. **Il est un Député de terrain.**

2393

VISITES ET DÉPLACEMENTS

4478

RENDEZ-VOUS À LA PERMANENCE

Aurélien Pradié est à l'écoute de toutes les problématiques, inquiétudes et revendications des Lotois.

Il organise des réunions publiques qui ont vocation à présenter régulièrement son travail législatif et son implication sur les sujets locaux. Il organise souvent des visites et rencontres avec les élus locaux pour évoquer les problématiques du territoire.

En octobre 2017, Aurélien Pradié se rend sur le domaine de Boissor pour échanger avec l'ensemble des personnes accompagnées et les professionnels de santé pour évoquer le parcours de santé mis en place par l'établissement et dont les enfants, adultes et personnes vieillissantes peuvent bénéficier sur les lieux.

Le 3 octobre 2020, Aurélien Pradié s'est rendu au Refuge canin lotois à Cahors-Le Montat pour évoquer avec les bénévoles les problématiques liées aux adoptions. Pour le parlementaire lotois, la sensibilisation est une question fondamentale : avoir un chien ou un chat est une responsabilité importante au quotidien.

Dans le cadre du Projet de loi « Égalité et citoyenneté », 8 jeunes de la Mission locale du Lot âgés de 18 à 25 ans ont été accueillis par le député Aurélien Pradié à Paris afin de visiter l'Assemblée Nationale. Cette visite du Palais Bourbon leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie, de rencontrer des élus, de découvrir leur travail et de débattre avec eux. Une bien belle expérience pour ces jeunes.

SOUTIEN À NOS ASSOCIATIONS

Nos associations sont une richesse pour notre département. Aurélien Pradié a participé à plus de 600 assemblées générales associatives pour soutenir les bénévoles.

RÉUNIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES AVEC LES ÉLUS ET LES CITOYENS

Dès 2019, Aurélien Pradié organise des réunions publiques pour échanger avec les Lotois. À Cahors, Lalbenque, Gourdon, Montcuq ou Labastide-Murat il présente son activité à l'Assemblée Nationale et évoque les sujets et préoccupations actuelles des Lotois comme le devenir des services publics, la ruralité, les violences faites aux femmes, les déserts médicaux. Il aura rencontré tous les conseillers intercommunaux durant 4 ans.

En décembre 2020, Aurélien Pradié présente la loi « Agir contre les violences au sein de la famille » aux Lotois sous forme de deux réunions publiques à Cahors et à Figeac. Votée à l'unanimité et adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, Aurélien Pradié a détaillé cette proposition qui représente une réelle avancée et transforme profondément la loi : bracelet anti-rapprochement, obligation de soins, logement et droit d'hébergement, réduction du délai de délivrance des ordonnances de protection.



UN DÉPUTÉ AU TRAVAIL

347

AMENDEMENTS
DÉPOSÉS

104

QUESTIONS
ÉCRITES AUX
MINISTRES

14

QUESTIONS AUX
MINISTRES DANS
L'HÉMICYLE

3

PROPOSITIONS DE
LOI EXAMINÉES ET
DÉBATTUES

Aurélien Pradié est
un député très actif à
l'Assemblée Nationale.
Il a été désigné « Député
de l'année 2019 ».

Il siège au sein de la Commission spéciale
« réforme des retraites » et a été désigné
par la Commission des lois pour conduire
une Mission parlementaire nationale sur
« le respect des Droits fondamentaux des
personnes sous tutelle ou sous curatelle ».
Le 12 Mars 2019, il est élu **Vice-président
de la Commission d'enquête sur l'inclu-
sion des élèves handicapés à l'école.**

SEUL DÉPUTÉ
DE L'OPPOSITION
DONT **TOUTES**
LES PROPOSITIONS
DE LOI ONT ÉTÉ
INSCRITES À L'ORDRE
DU JOUR (ET DONC
DÉBATTUES).

LA LIBERTÉ DE TON

Aurélien Pradié est un
Député qui a toujours
gardé une liberté
de ton. C'est une
personnalité forte qui
affirme clairement ses
convictions et réussit à
se faire entendre.

En tant qu'élu du Lot,
il privilégie toujours
l'intérêt général,
au-delà des clivages.

Il est souvent invité dans
les médias nationaux pour
réagir à l'actualité. C'est un
atout supplémentaire pour
défendre le Lot.

DÉFENSE DES RETRAITES AGRICOLLES

En 2018, le gouverne-
ment bloque une pro-
position de loi visant à
revaloriser les pensions
de retraites agricoles en
fixant la pension mini-
mum à 85 % du SMIC
du régime des non-sa-
lariés agricoles, pour
une carrière complète.
Aurélien Pradié, révolté
par le dogmatisme du
Gouvernement, inter-
pelle en 2019 le ministre
des Solidarités et de la
Santé sur ce sujet. Le
texte est présenté de
nouveau en juin 2020 à
l'Assemblée Nationale
et est finalement voté à
l'unanimité.

VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS

Une proposition de loi visant à consolider
notre modèle de protection civile et valo-
riser le volontariat des sapeurs-pompiers
a été présentée en juin 2021. Aurélien
Pradié a déposé plusieurs amendements
pour intégrer le volontariat dans le calcul
de la retraite et assurer notamment une
meilleure protection des pompiers en
opérations.

LE DÉPUTÉ DES GRANDES CAUSES

HANDICAP

Il a réalisé un « Tour de France du handicap » à travers le
pays pour mieux comprendre les grandes préoccupations
des personnes en situation de handicap sur le terrain, à la
rencontre d'élèves, d'enseignants, d'accompagnants. Par
la suite, **il a déposé deux propositions de loi : une en fa-
veur de l'inclusion des élèves en situation de handicap
en 2018 et une autre sur l'individualisation de l'allocation
adulte handicapé (AAH) et l'extension de la prestation de
compensation du handicap (PCH) en 2021.**

Il a interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement
sur la profession des accompagnants scolaires pour
les enfants en situation de handicap, dont le statut
est précaire avec de faibles rémunérations et sur la
réalité des moyens affectés à l'inclusion scolaire.
Avec la généralisation des pôles inclusifs d'accompagne-
ment localisés, la mutualisation des moyens devient la
règle pour l'inclusion des élèves au détriment de l'aide
individuelle. Comme il le craignait, ce mode d'organisa-
tion dégrade la qualité de l'inclusion et les conditions de
travail pour les AVS-AESH. Il s'est battu contre une pra-
tique de « discrimination indirecte », l'application d'un
tarif élevé de restauration scolaire à des enfants inscrits
en classe ULIS, hors de leurs communes.

Aurélien Pradié
est un député
engagé auprès
des plus fragiles.

Il a fait du
handicap, de la
protection des
femmes et des
enfants victimes
de violences et
de la lutte contre
la pauvreté ses
3 grandes causes.

PROTECTION DES FAMILLES ET DES ENFANTS

En septembre 2019, après plusieurs mois de travail avec des
victimes, des bénévoles et des professionnels, il présente la
proposition de loi « Agir contre les violences au sein de la
famille ». **Cette proposition de loi a été adoptée à l'unani-
mité par l'Assemblée Nationale et le Sénat par les parle-
mentaires de tous les bords politiques puis promulguée
par le Président de la République en décembre 2019.**

LES PRINCIPALES MESURES

- ✓ Création et généralisation du
bracelet anti-rapprochement,
(BAR) posé au conjoint violent
- ✓ Renforcement des
ordonnances de protection,
délivrées dans un délai
maximum de 6 jours ; et
protection du logement
des victimes
- ✓ Accès facilité au Téléphone
Grave Danger et priorité au
logement pour les victimes



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Aurélien Pradié a souhaité s'entourer d'acteurs
qui connaissent le sujet. Il a réalisé des visioconfé-
rences avec Emmaüs France, le Secours catholique
et a rencontré de nombreux acteurs associatifs. **À
l'issue de ces rencontres, il propose 15 mesures
d'urgence pour lutter contre la pauvreté.**

UNANIMITÉ ! Aurélien Pradié
a réussi à faire voter à l'unanimité sa loi pour
protéger les femmes et les enfants. De la
gauche à la droite en passant par la Majorité,
tous les groupes politiques ont salué son
travail et voté sa proposition. C'est un fait
rare qu'il faut souligner.



SON ACTION POUR

NOTRE ÉCONOMIE

• SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOTOISES

Le maintien des commerces de proximité est une priorité et un défi au regard du développement des plateformes d'achats en ligne. Il a interpellé le ministre de l'Économie sur l'urgence de rééquilibrer la concurrence et de mettre en place des moyens efficaces de régulation.

• PÉRIMÈTRE DES ZONES DE REVITALISATION RURALE

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des entreprises sur les territoires ruraux à travers des mesures fiscales et sociales. Une réforme des critères de classement de 2015 devait s'appliquer au 1er juillet 2017 et exclure de ce dispositif les communes du Grand Cahors. Aurélien Pradié a donc alerté le ministre de la Cohésion des territoires. Lors du vote de la loi de finances pour 2018, un amendement voté à l'unanimité a permis le maintien de ce dispositif pour 3 années de plus.

• ACTEURS ÉCONOMIQUES

Aurélien Pradié s'oppose à la réduction des budgets alloués par l'État à destination des Chambres de Commerce et d'Industrie. Il sollicite le ministre de l'Économie et des Finances pour lui rappeler le rôle fondamental des Chambres consulaires en zone rurale. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, acteur incontournable de l'apprentissage, n'a pas été épargnée par une réforme de l'apprentissage mal préparée visant à instaurer un système de financement à deux vitesses, inégalitaire pour les CMA face au secteur privé. Grâce à une forte mobilisation d'Aurélien Pradié et des élus lotois, le Gouvernement est revenu sur sa décision. Les Chambres d'agriculture ont aussi été menacées de voir leur financement réduit. La mobilisation des députés Les Républicains en Commission des finances et le dépôt de plusieurs amendements ont été payants puisque la mesure a été abandonnée.



« Nous devons faire du revenu agricole une priorité nationale »

NOTRE AGRICULTURE

• EMPLOI DES TRAVAILLEURS OCCASIONNELS AGRICOLES

Aurélien Pradié a défendu la suppression de l'exonération de cotisations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels agricoles et demandeurs d'emploi (TO-DE) qui menaçait les exploitations agricoles d'un surcoût brutal de la main-d'œuvre saisonnière. Face à une forte mobilisation des parlementaires, le gouvernement a opté pour un mécanisme plus progressif.

• GRIPPE AVIAIRE

Les agriculteurs de la filière du foie gras ont été frappés par les épisodes de grippe aviaire intervenus dès 2016. Les indemnités promises ont tardé à arriver mettant en difficulté des exploitations et l'emploi de salariés dans ces structures. Aurélien Pradié a interpellé le ministre de l'Agriculture sur ce sujet.

• REVENU AGRICOLE

Il s'agit pour lui d'une priorité nationale. La crise de la Covid nous a démontré combien nous avons besoin de productions locales, de qualité. Nous pouvons être fiers de nos agriculteurs lotois et de nos filières de production, filières d'excellence. Il soutient fermement l'installation de jeunes agriculteurs, les circuits courts capables d'assurer un revenu agricole.

• ÉPISODES DE GEL

Les viticulteurs et arboriculteurs lotois ont été particulièrement touchés par un grave épisode de gel en 2017. Les indemnités proposées par l'État n'étaient pas à la hauteur des pertes réelles. Il s'est battu en exigeant de l'État une meilleure indemnisation. Une seconde enveloppe de crédits a été ouverte afin de répondre aux viticulteurs lésés par la première répartition.

• ZONAGES AGRICOLES

Le classement des communes du Lot pour la reconnaissance de calamité agricole, perte de récoltes sur fourrages en 2019, écartait 29 communes du nord. Aurélien Pradié a demandé au ministre de l'Agriculture de revoir la proposition de zonage.

• AGRICULTURE BIO

L'Occitanie est la première région bovine bio en France et compte 1042 éleveurs. Cette filière d'excellence est cependant menacée par l'application d'une nouvelle directive européenne qui ne tient pas compte des pratiques et des systèmes d'élevage français. En mai puis en septembre dernier, Aurélien Pradié a donc alerté le ministre de l'Agriculture sur ce sujet.

NOTRE ENVIRONNEMENT

• PROLIFÉRATION DE LA PYRALE DU BUIS

Le Lot, qui dispose d'un patrimoine riche de buis ornementaux et de forêts de buis, est touché par la prolifération de la pyrale du buis, une espèce nuisible qui se reproduit facilement. Aurélien Pradié a co-signé une proposition de loi visant à lutter contre sa prolifération et a demandé au ministre de l'Écologie de mettre en place un plan de lutte national et de classer la pyrale comme danger sanitaire.

• FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a colonisé le Lot provoquant des dégâts sur les ruchers. Malgré des dispositions nationales de lutte, la propagation de ce nuisible a continué à progresser. Il a co-signé une proposition

de loi pour renforcer la lutte contre cet envahisseur et a initié une réunion de travail avec le Groupement Sanitaire des Abeilles, les services de l'État et la Chambre d'agriculture pour expérimenter des moyens de lutte et améliorer l'information sur le frelon asiatique.

• RESSOURCE EN EAU

La ressource en eau est un enjeu majeur et mérite que l'on se penche sur sa gestion et sa préservation. Il a interpellé le ministre de l'Écologie qui a décidé de ponctionner les financements accordés aux Agences de l'eau pour financer la création de l'Agence Française pour la Biodiversité - une décision qui affecte le financement de l'entretien des réseaux d'eau, pourtant 1^{er} levier pour préserver la ressource.

NOS SÉNIORS

• HAUSSE DE LA CSG

La hausse de la CSG de 1,7 % pour les retraités, décidée par le gouvernement Macron en 2017 a été un coup dur porté aux retraités. Face à cette réforme injuste, Aurélien Pradié a donc déposé plusieurs amendements visant à maintenir leur pouvoir d'achat.

• AIDES À DOMICILE

Les aides à domicile, qui permettent à nos aînés dépendants de se maintenir chez eux, ne sont pas suffisamment considérées et ne perçoivent pas une rémunération à la hauteur de leurs missions. Dès 2018, Aurélien Pradié a écrit à la ministre des Solidarités et de la Santé sur la nécessité de créer des postes supplémentaires, de mieux prendre en compte les risques professionnels et de mieux rémunérer ces personnels.

• ÉGALITÉ SALARIALE

Il y a de fortes disparités salariales parmi les professionnels de même métier mais exerçant dans des structures différentes, (les personnels des SAAD et des SSIAD et des établissements sociaux et médicaux-sociaux). Aurélien Pradié, qui a pu échanger avec des personnels de SSIAD et des associations d'infirmiers à domicile, a interrogé le gouvernement sur ces oubliés du Ségur de la Santé.

• BUDGET DES COLLECTIVITÉS

Force est de constater aujourd'hui que les budgets alloués aux départements pour la revalorisation des salaires des aides à domicile et ceux attribués au CCAS en charge des EHPAD sont insuffisants pour compenser les revalorisations salariales sans compromettre le reste à charge pour les familles. Par une longue lettre, Aurélien Pradié a souligné les incohérences du Ségur de la Santé et le manque de financements des collectivités à la secrétaire d'État chargée de l'Autonomie et au ministre des Solidarités et de la Santé.



NOTRE SÉCURITÉ, NOTRE RÉPUBLIQUE

Aurélien Pradié défend activement à l'Assemblée Nationale la lutte contre l'islamisme en s'attaquant à tous les foyers de radicalisation.

Il défend davantage d'enseignement de la laïcité et des valeurs fondamentales de la République, l'interdiction du port du voile pour les jeunes filles mineures et l'inscription dans notre Constitution d'un quota annuel d'immigration. **Il apporte toujours son soutien aux gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers. Il a voté plusieurs propositions de loi visant à sanctionner les auteurs de violences envers les forces de l'ordre.**

« Gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers. Je défendrai toujours nos protecteurs qui portent l'uniforme. Ce sont eux les premiers défenseurs de la Loi, de l'ordre, de la République. Ils sont nos héros, au quotidien. »

NOTRE SANTÉ

Le Député se mobilise quotidiennement pour lutter contre la désertification médicale. Il est temps d'avoir des mesures fortes.

• SAGES-FEMMES

Les effectifs des sages-femmes sont préoccupants pour l'avenir des maternités. Le Lot n'est pas épargné par cette situation - sujet de préoccupation majeur pour Aurélien Pradié qui a écrit sur ce sujet à plusieurs reprises au ministre des Solidarités et de la Santé. Il monte au créneau pour défendre leurs conditions de travail, leur salaire et une juste reconnaissance de leur profession.

• PRIME GRAND-ÂGE

La prime Grand-âge a été instituée dans le cadre de plan Hôpital pour les per-

sonnels aides-soignants relevant de la fonction publique hospitalière et exerçant dans les maisons de retraite. De fait ont été exclus les mêmes personnels exerçant dans des établissements relevant des collectivités territoriales ou dans le privé. Face à cette injustice, Aurélien Pradié a alerté le gouvernement qui a alors publié un nouveau décret permettant aux collectivités territoriales d'instituer une prime Grand-âge, financée par l'Assurance maladie. Il s'est mobilisé pour tous les oubliés du Ségur de la Santé.

• LEVOTHYROX

En 2017, plusieurs patients traités avec le médicament Levothyrox ont subi des effets indésirables parfois graves en raison de la nouvelle formule commercialisée. Aurélien Pradié s'est saisi du sujet et a alerté la ministre des Solidarités et de la Santé.

NOTRE CULTURE

Lors des débats à l'Assemblée Nationale sur les restrictions d'ouvertures en raison du Covid, il a plaidé pour l'ouverture des lieux culturels sous conditions sanitaires. Il est vigilant au maintien des moyens pour un enseignement de qualité de l'Occitan dans les établissements scolaires du Lot. Admireur de Georges Pompidou, il a réalisé une exposition virtuelle (www.expo-pompidou.fr).





UN ENFANT DU LOT

Aurélien Pradié a une longue et sincère histoire avec le Lot et les Lotois qu'il connaît très bien. Enfant, il est né et a grandi dans notre beau département. Il s'est engagé très jeune pour servir l'intérêt général.

CONTACTEZ VOTRE DÉPUTÉ

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

93, Rue Caviolle 46000 CAHORS

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

☎ 05 65 30 22 87
secretariat.pradie@gmail.com



UN ENFANT DE LA RÉPUBLIQUE

Aurélien Pradié puise ses convictions dans les valeurs de la République. Il les a toujours défendues. La Liberté, l'Égalité, la Fraternité sont des repères essentiels pour lui. Il a fait de la défense de la laïcité une priorité. C'est un républicain qui croit au travail, au mérite et en la justice.

Il devient le deuxième plus jeune conseiller général de France sur son canton natal de Labastide-Murat alors qu'il n'a que 21 ans. 6 ans plus tard, il est élu maire de Labastide-Murat et président de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat. Durant ce mandat, en 2016, il fonde d'ailleurs la Commune nouvelle Cœur-de-Causse. Il reste très attaché à ses racines.

Comme élu local, il a porté de nombreux projets au service de la population, comme par exemple une Maison de santé qui réunit aujourd'hui de nombreux professionnels de santé et apporte une solution concrète à la désertification médicale. Ce projet fait figure d'exemple national notamment grâce à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches.



AURÉLIEN PRADIÉ, DÉPUTÉ DE TOUS LES LOTOIS

MON ACTION À VOS CÔTÉS

Directeur de la publication Aurélien PRADIÉ
Articles Équipe parlementaire
Impression Papier recyclé, Grapho 12
Distribution Réalisée par La Poste, novembre 2021
Crédits photos Aurélien PRADIÉ, © Assemblée nationale 2020